

RAPPORT ANNUEL

EXERCICE 2014

PRESENTATION DE LA SOCIETE

- **Dénomination sociale** : Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances –STAR-
- **Date de constitution** : Décembre 1958
- **Capital social** : 23.076.930 DT composé de 2.307.693 actions de 10 DT chacune
- **Siège social** : Square Avenue de Paris 1080 Tunis Cedex BP 667
- **Forme juridique** : Société Anonyme faisant appel public à l'épargne
- **Activité** : Assurance et Réassurance toutes branches
- **Registre de commerce** : B 17339 1996 – Tunis
- **Matricule fiscal** : 0002388 P M 000
- **Téléphone** : 71 340 866
- **Fax** : 71 340 835
- **Télex** : 13 420 - 14 420
- **E-mail** : star@star.com.tn
- **Site Web** : www.star.com.tn

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Lassaad ZARROUK

Président et Président Directeur Général de la STAR

Administrateurs Représentant l'Etat Tunisien

M. Kamel ABDELJAOUAD

Ministère des Finances - Comité Général des Assurances

Mme Najoua KHRAIEF

Premier Ministère

M. Abdelwaheb NACHI

Société Tunisienne de Banque

M Mohamed ROUAI/ M Mohamed SKIMA

Banque Centrale de Tunisie

Administrateurs Représentant Groupama S.A.

M. Christian COLLIN

M. Dominique UZEL

M. Jean-François LEMOUX

Mme Cécile DAUBIGNARD

M. Habib KARAOULI

Administrateurs Représentant Les Actionnaires Privés et Les Petits Porteurs

M. Rached HORCHANI

M. Ezzeddine ELKADHI

Commissaires aux Comptes

M. Ghazi HANTOUS

Cabinet HLB GSAudit & Advisory

M Chiheb GHANMI

Cabinet Générale Audit et Conseil

SOMMAIRE

<u>ALLOCATION DU PRESIDENT DU CONSEIL A L'ASSEMBLEE GENERALE</u>	4
<u>I. PREAMBULE</u>	6
I-1- CONJONCTURE 2014	6
I-A- INTERNATIONALE	6
I-B- NATIONALE	6
I-2- LE MARCHÉ DES ASSURANCES ET LA POSITION DE LA STAR	7
<u>II. RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION DE LA SOCIETE EN 2014</u>	8
A- ACTIVITE TECHNIQUE	8
A - 1 - LES PRIMES EMISES NETTES	8
A-2 - STRUCTURE DU PORTEFEUILLE	9
A -3 - LES CHARGES DE SINISTRES	9
A-3 -1 LES SINISTRES REGLES	10
A-3 -2 LES PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER	10
A- 4 - RESULTAT DES CESSIONS	11
A- 5 - DETAIL PAR BRANCHE	12
B- LES CHARGES DE GESTION	18
C- LES PRODUITS FINANCIERS	18
D- RESULTATS DE L'ACTIVITE	19
E - RATIOS DE GESTION PRUDENTIELLE	19
E-1- ENGAGEMENTS TECHNIQUES ET ACTIFS DE REPRESENTATION	19
E-2- MARGE DE SOLVABILITE	20
<u>III. - LES ETATS FINANCIERS</u>	21
BILAN AU 31 DECEMBRE 2014 (ACTIF)	21
BILAN AU 31 DECEMBRE 2014 (PASSIF)	22
ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2014	23
ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE VIE AU 31 DECEMBRE 2014	24
ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE NON VIE AU 31 DECEMBRE 2014	25
ETAT DES FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2014	26
TABLEAU DES ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES AU 31 DECEMBRE 2014	27
<u>IV. - RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES</u>	28
<u>V. NOTES ANNEXES</u>	33

ALLOCUTION DU PRESIDENT DU CONSEIL A L'ASSEMBLEE GENERALE

Mesdames et Messieurs, Honorables Actionnaires,

Comme à l'accoutumé, la clôture des comptes à la fin de chaque exercice nous offre l'opportunité de nous rencontrer à fin d'échanger sur les meilleures voies qui permettraient à notre société d'avancer vers la réalisation de ses ambitions et des aspirations de ses actionnaires.

Avant de débattre des réalisations de l'année 2014 et des ambitions futures de notre société, permettez-moi de vous souhaiter au nom de tous les administrateurs et en mon nom personnel la bienvenue et de vous remercier pour votre fidélité.

Au courant de l'année 2014, notre société, la STAR, a continué d'enregistrer des résultats probants corroborant les performances antérieures et ça s'est traduit par :

- Une augmentation des primes émises nettes de 29 MD (+ 11,2%) soit 288,208 MD contre 259,187 MD en 2013.
- Une amélioration des services rendus avec une augmentation des indemnités et frais payés de 3,143 MD atteignant les 193,002 MD contre 189,859 MD en 2013 dont 181,372 MD au titre des sinistres réglés contre 179,076 MD en 2013 (+1,3%).
- Un engagement fort à honorer ses obligations envers ses assurés avec des provisions pour sinistres à payer (avant recours) en évolution de 2,45% et totalisant 413,853 MD contre 403,942 MD en 2013.
- Une amélioration du taux d'encaissement global qui atteint 84,35% contre 83,5% en 2013, avec un total des primes encaissées de 304,572 MD, en progression de 9,2% par rapport à 2013 (278,989 MD).
- Une augmentation de +26,137 MD (+4%) des actifs financiers totalisant 671,349 MD contre 645,212 MD en 2013.
- Des revenus financiers en augmentation de 9,2% atteignant 40,172 MD contre 36,787 MD en 2013.
- Un total du bilan de 880,355 MD contre 838,640 MD en 2013, et un résultat net de l'exercice de 22,299 MD contre 18,740 MD en 2013.
- Des fonds propres avant résultat de 245,801 MD contre 230,960 MD en 2013, d'où une couverture de plus de 4,3 fois la marge de solvabilité réglementaire.

- Des actifs admis en représentation des engagements techniques augmentant de 29,6 MD pour totaliser 718,484 MD contre 688,879 MD en 2013.
- Un taux de représentation des engagements techniques préservé à hauteur de 134% comme en 2013.
- Des charges de gestion qui évoluent de 7,7% à 72,5 MD contre 67,3 MD en 2013. Elles représentent 25% du chiffre d'affaires contre 25,9% en 2013.

Ces résultats prometteurs en terme de renforcement de notre leadership, ne peuvent que nous conforter dans nos choix stratégiques pour aller de l'avant vers la modernité et l'innovation eu égard à notre préoccupation majeure de satisfaire nos clients, d'amélioration de nos services et de modernisation des procédures de gestion, et ce en continuant à œuvrer à la mise en place des jalons nécessaires pour la réalisation de notre ambition.

Ainsi, la STAR a finalisé au courant de l'année 2014 son plan stratégique et opérationnel 2015 – 2019 qui traduit une réelle volonté d'expansion.

S'ajoutant aux projets structurants engagés ces dernières années. Notre panoplie de produits innovants a été enrichie par un nouveau produit ciblant les professionnels « Slamet Errezek ». Il a été lancé avec des formules modulables et aisément adaptés aux besoins de la clientèle.

Mesdames et Messieurs, Honorables Actionnaires,

Pour conclure ce bref exposé, je n'ai qu'à vous remercier pour l'intérêt renouvelé que vous ne cessez de concrétiser à travers votre présence et votre fidélité à la société. La STAR continuera à réaliser ses ambitions de développement et de modernisation grâce à votre soutien et aux efforts de ses employés pour que notre étoile continue à briller et consolide sa position au sommet du podium. Merci pour votre attention.

I. PREAMBULE

I- 1- CONJONCTURE 2014

I-A- INTERNATIONALE

Sur le plan international, les évolutions de la conjoncture économique selon les prévisions des institutions financières montrent une légère amélioration des perspectives économiques mondiales au courant de cette année malgré l'incertitude qui règne encore dans quelques zones dans le monde tel que la zone Euro et certains pays émergents, en plus des pays exportateurs de pétrole qui pourraient être influencés par la chute des prix de ce produit.

I-B- NATIONALE

Sur le plan national, le regain de confiance des marchés financiers internationaux dans le pays en corrélation avec la détente de la situation politique, pourrait renforcer à l'avenir sa capacité à mobiliser les ressources financières extérieures nécessaires au financement de l'économie.

Par ailleurs, Les principaux indicateurs de l'économie nationale montrent en 2014 ;

- *Un taux de croissance de 2,3%.*
- *Un taux d'inflation à 4,8% en moyenne en décembre 2014 contre 6,1% un an plus tôt,*
- *Un déficit de la balance courante se situant à 8,3% du PIB (fin novembre 2014) contre 8,3% l'année précédente.*
- *Des avoirs nets en devises couvrant l'équivalent de 112 jours d'importations contre 106 jours à fin 2013.*
- *Sur le marché monétaire, le taux d'intérêt moyen a atteint 4,75% en Décembre 2014 contre 4,74% en 2013.*
- *Une stabilité de la valeur du dinar Tunisien face à l'euro et une dépréciation de 11,5% vis-à-vis du dollar.*

Le secteur des assurances a enregistré, pour le premier semestre de l'exercice 2014, une évolution des primes émises de 12,8%, et une légère augmentation du volume des indemnités de 0,6% dont 56% relatifs à la branche Automobile.

I-2- LE MARCHE DES ASSURANCES ET LA POSITION DE LA STAR

La STAR, continue à assurer son rôle de locomotive du secteur et renforce sa position de leader avec une part du marché en termes de primes émises de 18,35% contre 18,2% en 2012. Son concurrent immédiat détient 12,9% de part de marché.

La STAR, conserve toujours sa position de leader en assurance automobile (20,46% de part de marché), en assurances maladie (35,8%) et en assurance Transport (18,9%).

EVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS STAR / MARCHE

Indicateurs	2012		2013		2014	
	Marché	STAR	Marché	STAR	Marché Au 30/06	STAR
Primes Emises Nettes	1 285 469	233 590	1 412 670	259 187	870 300	288 208
Evolution	9,1%	+13,5%	+9,9%	+11%	12,8%	11,2%
Part STAR		18,2%		18,35%		
Sinistres Réglés	726 064	141 234	849 188	179 076	350 870	181 372
Evolution	+2%	-1,1%	16,96%	26,8%	0,60%	1,28%
Part STAR		19,5%		21,1%		
Charges des sinistres	933 626	178 071	1 003 284	203 712		203 358
Evolution	-12,5%	7,3%	7,46%	14,4%		-0,17%
Part STAR		19,1%		20,3%		
Actifs Financiers	3 067 292	660 776	3 328 300	688 879	3 578 700	718 484
Evolution	10,6%	10%	8,51%	4,3%	9,5%	4,3%
Part STAR		21,5%		20,7%		
Revenus Financiers	104 400	32 616	120 746	36 787		40 172
Evolution	18,2%	4,3%	15,66%	12,8%		9,2%
Part STAR		31,2%		30,5%		

Concernant les charges sinistres, une augmentation de 7,46% est observée en 2013. La STAR, y a participé à concurrence de 203,7 MD (+14,4%) soit 20% du total.

Sur le plan des résultats, le secteur a enregistré une évolution du résultat technique de 5,9% (+12,2% pour la STAR) et de 4,7% de son résultat net (+22,4% pour la STAR).

II. RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION DE LA SOCIETE EN 2014

1 - ACTIVITE ET RESULTATS

A- ACTIVITE TECHNIQUE

A - 1 - LES PRIMES EMISES NETTES

Les primes émises nettes de la société totalisent à fin 2014 la somme de 288,208 M \mathcal{D} contre 259,187 M \mathcal{D} l'année précédente, soit des primes additionnelles de 29,021 M \mathcal{D} (+11,2%).

PRIMES EMISES NETTES			
Unité : 1000 DT BRANCHE	Primes Emises Nettes		Evolution
	2013	2014	2014
Automobile	131 225	153 827	17,20%
Groupe Maladie	72 488	74 507	2,80%
Incendie	11 306	15 392	36,10%
Risq. Tech. Et Divers	18 633	19 961	7,10%
Transport et Aviation	13 702	12 839	-6,30%
Acceptations	1 659	2 146	29,40%
Total Affaires Non Vie	249 012	278 671	11,90%
Vie	10 175	9 537	-6,30%
Total Général	259 187	288 208	11,20%

L'assurance Automobile enregistre un accroissement des primes de l'ordre de 22,602 M \mathcal{D} (+17,2%) pour se situer à 153,827 M \mathcal{D} contre 131,225 M \mathcal{D} en 2013.

Les assurances dommages aux biens des particuliers et des entreprises (I.R.T.D.) affichent des primes émises en accroissement de 5,415 M \mathcal{D} (+18,1%) et qui ont atteint 35,353 M \mathcal{D} contre 29,939 M \mathcal{D} en 2013.

Les assurances de personnes enregistrent des primes additionnelles de 1,380 M \mathcal{D} (+1,67%) pour cumuler un total de primes de 84,044 M \mathcal{D} en 2014 contre 82,663 M \mathcal{D} l'année précédente.

L'assurance Groupe Maladie affiche une augmentation de 2,018 M \mathcal{D} (+2,78%) en 2014, soit un total de 74,507 M \mathcal{D} contre 72,488 M \mathcal{D} en 2013.

L'assurance Vie a enregistré des primes émises en diminution de 0,638 M \mathcal{D} (-6,3%), soit un total de 9,537 M \mathcal{D} contre 10,175 M \mathcal{D} en 2013.

*Les assurances **Transport** impactées par la conjoncture économique difficile, enregistrent une régression de leurs primes de 6,3% et s'élèvent à 12,839 MD en 2014 contre 13,702 MD l'année précédente.*

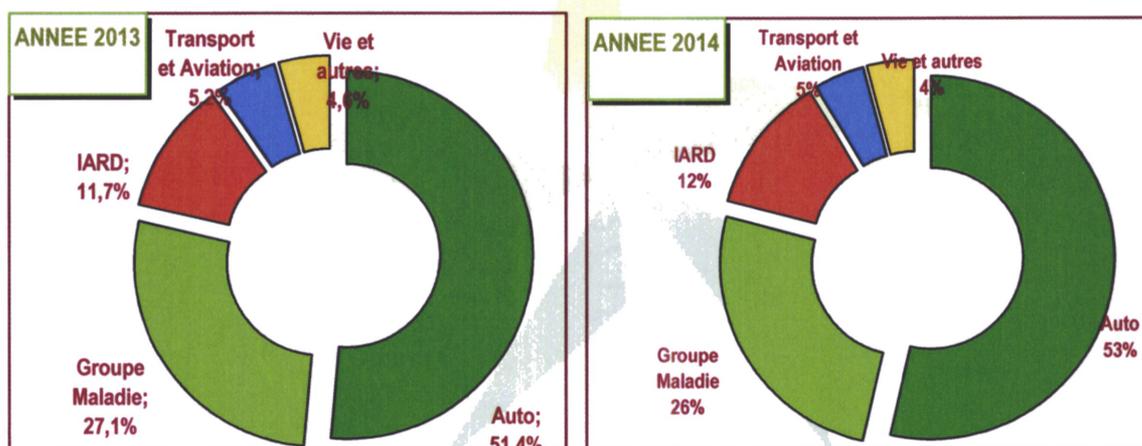
*L'assurance **Transport Maritime** affiche une baisse de ses primes émises de 9,84%, pour s'établir à 8,198 MD contre 9,092 MD en 2013, effet du climat politico-économique demeurant incertain.*

*L'assurance des **risques Aviation** enregistre une légère évolution des primes émises de 0,7% pour atteindre 4,641 MD contre 4,610 MD l'année précédente.*

A-2 - STRUCTURE DU PORTEFEUILLE

Le portefeuille STAR, conserve une même structure avec une part des assurances non Vie de 96,68% et celle de l'assurance Vie à 3,3%.

STRUCTURE DU PORTEFEUILLE/ CHIFFRE D'AFFAIRES



A -3 - LES CHARGES DE SINISTRES

L'exercice 2014 enregistre un total des charges de sinistres de 203,358 MD de même ordre que celles dégagées au terme de l'exercice précédent (203,712 MD).

Rapportées aux primes acquises, le total des charges de sinistres représente 72,6% contre 80,7% en 2013.

CHARGES SINISTRES

Unité : 1000 DT BRANCHE	Charges Sinistres		Evolution 2014	S/P 2014
	2013	2014		
Automobile	105 272	120 176	14,2%	81,99%
Groupe Maladie	67 208	64 246	-4,4%	86,48%
R.T.D.	9 551	9 544	-0,1%	51,25%
Incendie	10 799	4 393	-59,3%	27,33%
Transport et Aviation	4 657	1 063	-77,2%	8,20%
Acceptations	1 060	-544	-151,3%	-25,11%
AT	1 595	1 345	-15,6%	
Total Aff. Non Vie	200 142	200 223	0,04%	73,97%
Vie	3 570	3 136	-12,2%	32,88%
Total Général	203 712	203 358	-0,2%	72,57%

A-3 -1 LES SINISTRES REGLES

Au terme de l'exercice 2014, le total des sinistres réglés enregistre une augmentation de 2,296 MD (+1,28%) pour s'établir à 181,372 MD contre 179,076 MD l'année précédente.

Tenant compte des autres prestations et frais payés, le total des indemnisations augmente de 1,7% et s'élève à 193,002 MD contre 189,859 MD enregistrés en 2013.

LES SINISTRES REGLES PAR BRANCHE

Unité 1000 DT BRANCHE	Sinistres réglés		Evolution 2014
	2013	2014	
Automobile	90 565	92 982	2,7%
Groupe Maladie	60 531	61 846	2,2%
R.T.D.	6 927	7 428	7,2%
Incendie	10 970	13 262	20,9%
Transport & Aviation	6 886	2 741	-60,2%
Acceptations	725	792	20,9%
A T	70	85	10,3%
Affaires Non Vie	176 673	179 135	1,4%
Vie	2 404	2 237	-6,9%
Total Général	179 076	181 372	1,3%

A - 3 - 2 - LES PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER

Les provisions pour sinistres à payer (avant recours) au terme de l'exercice 2014 enregistrent un total de 413,854 MD contre 403,943 MD en 2013, soit une dotation de 9,912 MD contre 16,520 MD l'année précédente.

LES P.S.A.P. PAR BRANCHE

Unité : 1000 DT BRANCHE	Provisions pour Sinistres à Payer		Evolution
	2013	2014	2014
Automobile	307 844	329 234	6,9%
Groupe Maladie	21 391	20 934	-2,1%
R.T.D.	32 413	32 902	1,5%
Incendie	19 634	9 714	-50,5%
Transport & Aviation	10 169	9 396	-7,6%
Acceptations	4 627	3 213	-30,6%
A T.	2 544	2 508	-1,4%
Affaires Non Vie	398 622	407 901	2,3%
Vie	5 321	5 954	11,9%
Total Général	403 943	413 854	2,4%

A- 4 - RESULTAT DES CESSIONS

La gestion des affaires en réassurance de la STAR, s'est soldé au terme de l'exercice 2014 par un résultat à -21,878 MD contre 0,753 MD en 2013.

Un accroissement des primes cédées de 11,1% avec un total en 2014 de 37,432 MD contre 33,693 MD l'année précédente. Le taux de cession global se situe ainsi à 12,94% contre 12,96% en 2013. Et un taux de commissionnement global à 21,1% contre 21,2% l'année précédente.

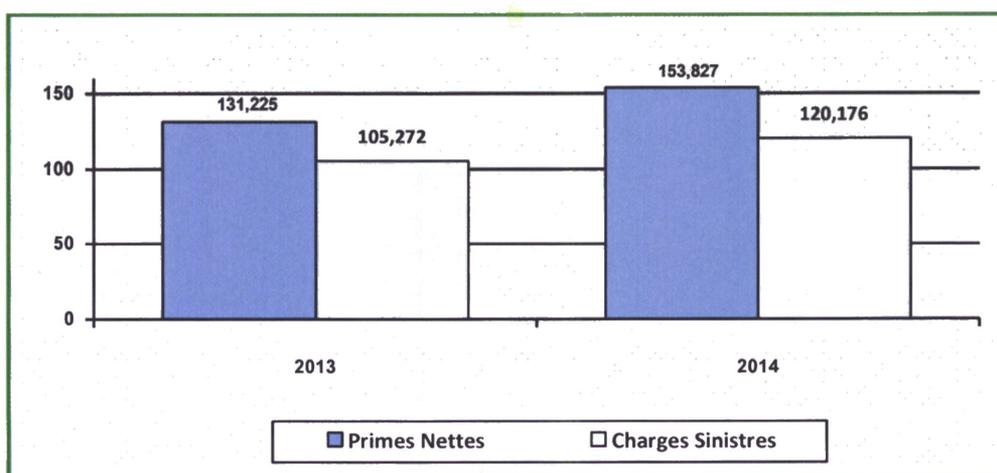
La participation des réassureurs dans les charges sinistres de l'exercice atteint 5,690 MD (-75,9%) contre 23,637 MD l'année précédente. Le taux de participation passe ainsi de 11,6% l'année précédente à 2,8% en 2014.

A- 5 - DETAIL PAR BRANCHE

Assurance Automobile

Unité 1000 DT INDICATEURS D'ACTIVITE	EXERCICE		Evolution
	2013	2014	2014
Primes émises nettes	131 225	153 827	17,2%
Sinistres Réglés	90 565	92 982	2,7%

Primes Emises Nettes et Charges Sinistres



Les primes émises de l'assurance Automobile s'élevaient à 153,827 MD au terme de l'année 2014 contre des réalisations en 2013 de 131,225 MD, soit une évolution de 17,24%.

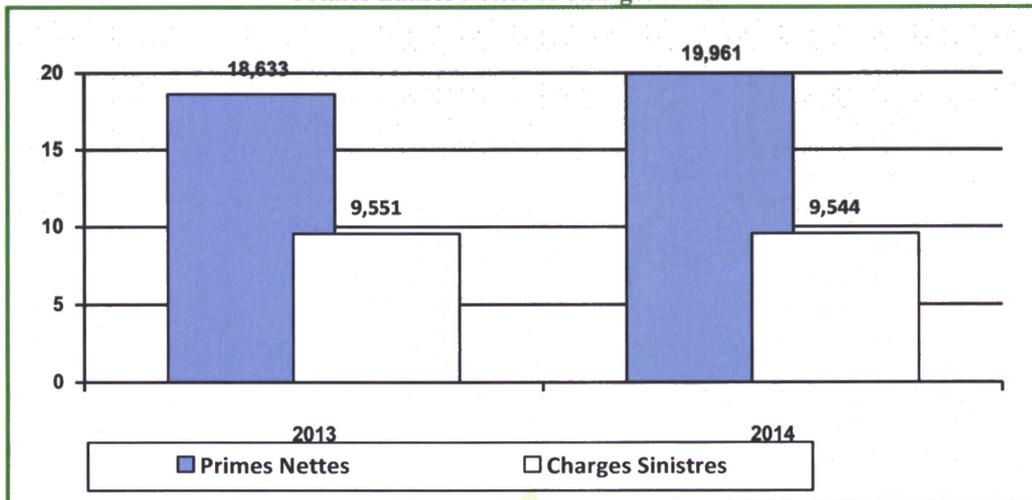
L'enveloppe des indemnités totalise 92,982 MD contre 90,565 MD en évolution de 2,7%.

Les provisions pour sinistres à payer, brutes de recours, ont atteint 329,234 MD contre 307,844 MD en 2013, soit une évolution de 7%.

Assurance Risques Techniques et Divers

Unité 1000 DT INDICATEURS D'ACTIVITE	EXERCICE		Evolution
	2013	2014	2014
Primes émises nettes	18 633	19 961	7,1%
Sinistres Réglés	6 927	7 428	7,2%

Primes Emises Nettes et Charges Sinistres



L'assurance des Risques Techniques et Divers affiche un volume de primes émises de l'ordre de 19,961 MD contre 18,633 MD en 2013, soit une évolution de 7,13%.

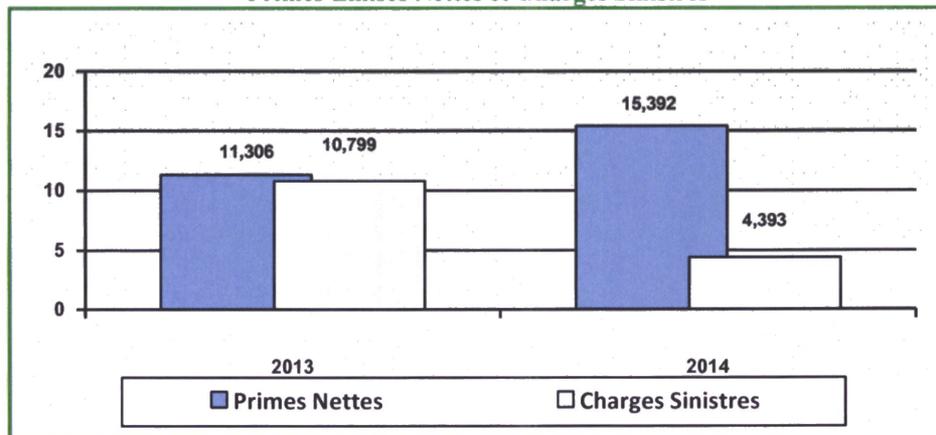
Evoluant de 7,2%, les règlements sinistres s'élèvent à 7,428 MD contre 6,927 MD en 2013, suite à la liquidation de divers dossiers en suspens.

Les provisions pour sinistres à payer enregistrent une légère évolution de 1,5% et s'élèvent à 32,902 MD contre 32,413 MD malgré la déclaration et la réévaluation de certains dossiers relativement importants.

Assurance Incendie

Unité 1000 DT INDICATEURS D'ACTIVITE	EXERCICE		Evolution 2014
	2013	2014	
Primes émises nettes	11 306	15 392	36,1%
Sinistres Réglés	10 970	13 262	20,9%

Primes Emises Nettes et Charges Sinistres



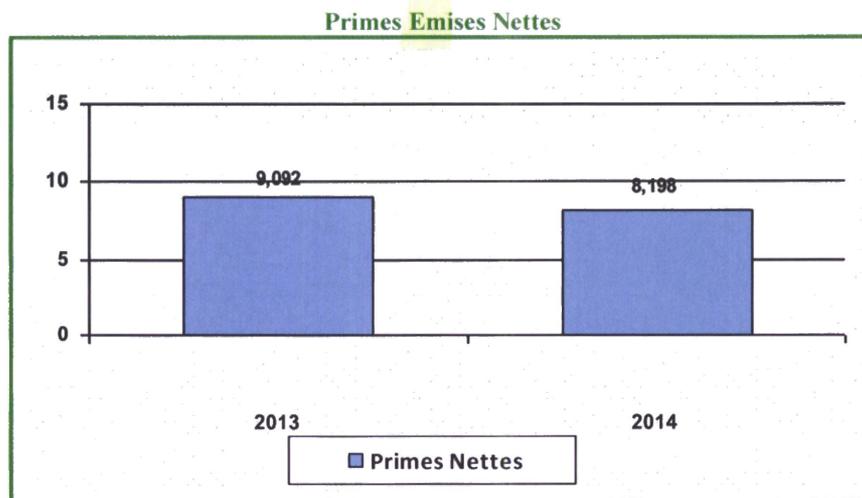
Les primes émises nettes de l'assurance des risques Incendie s'élevaient à 15,392 MD contre 11,306 MD en 2013, soit une évolution de 36,14%.

Les dépenses sinistres affichent une évolution de 20,9% pour s'établir à 13,262 MD contre 10,970 MD, suite à la liquidation d'un dossier important en suspens.

Les provisions pour sinistres à payer enregistrent une baisse de 50,5% et se situent à 9,714 MD contre 19,634 MD en 2013, suite à la liquidation de divers dossiers importants.

Assurance Transport

Unité 1000 DT INDICATEURS D'ACTIVITE	EXERCICE		Evolution 2014
	2013	2014	
Primes Emises Nettes	9 092	8 198	-9,8%
Sinistres Réglés	2 891	2 736	-5,3%



L'instabilité politico-économique qui règne depuis 2011, demeure très influente sur les échanges commerciaux ce qui a impacté le volume des primes de l'assurance Transport Maritime qui baisse pour la troisième année consécutive. En 2014, on enregistre un total des primes de 8,198 MD contre 9,092 MD l'année précédente, soit une régression de 9,84%.

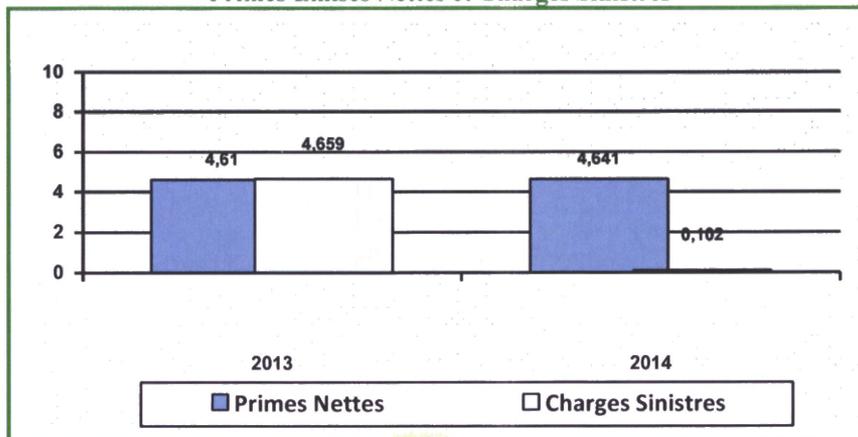
Les dépenses sinistres enregistrent une diminution de 5,37% en se situant à une enveloppe de 2,736 MD contre 2,891 MD en 2013.

Les provisions pour sinistres à payer diminuent à leur tour de 10,26% et s'élevaient à 6,970 MD contre 7,767 MD en 2013.

Assurance Aviation

Unité 1000 DT INDICATEURS D'ACTIVITE	EXERCICE		Evolution 2014
	2013	2014	
Primes Emises Nettes	4 610	4 641	0,7%
Sinistres Réglés	3 995	5	-99%

Primes Emises Nettes et Charges Sinistres



L'assurance des risques Aviation conserve le même volume des primes émises que celui de l'exercice précédent (+0,7%), soit un total de 4,641 MD contre 4,610 MD en 2013.

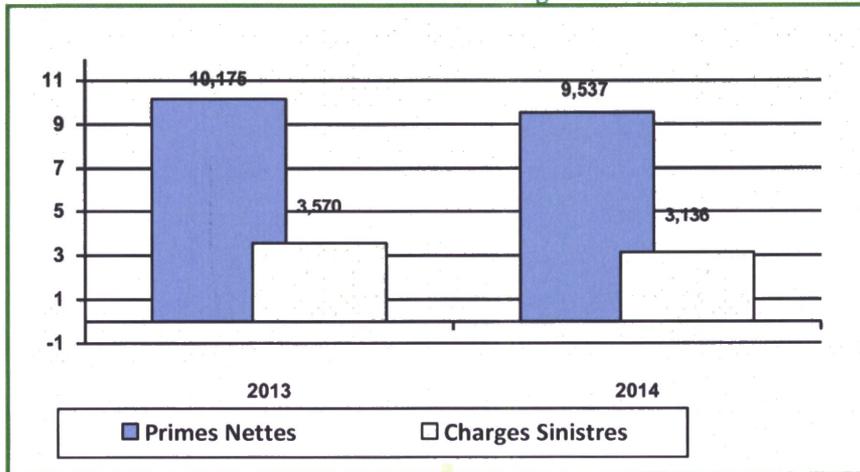
Les dépenses sinistres ont enregistré une importante baisse et s'élèvent à 0,005 MD contre 3,995 MD l'année précédente. Ceci est dû à la liquidation en 2013 d'un dossier sinistre important survenu en la même année.

Les provisions pour sinistres à payer en légère augmentation de 1,4% ont atteint 2,426 MD contre 2,401 MD en 2013 suite à la déclaration d'un certain nombre de dossiers relatifs à des exercices antérieurs.

Assurance Vie

Unité 1000 DT INDICATEURS D'ACTIVITE	EXERCICE		Evolution 2014
	2013	2014	
Primes émises nettes	10 175	9 537	-6,3%
Sinistres Réglés	2 404	2 237	-6,9%

Primes Emises Nettes et Charges Sinistres



L'assurance Vie enregistre une régression des primes émises de 6,27% pour se situer à 9,537 MD contre 10,175 MD en 2013.

Les indemnités de la branche ont diminué de 6,9% et s'élèvent à 2,237 MD contre 2,404 MD en 2013.

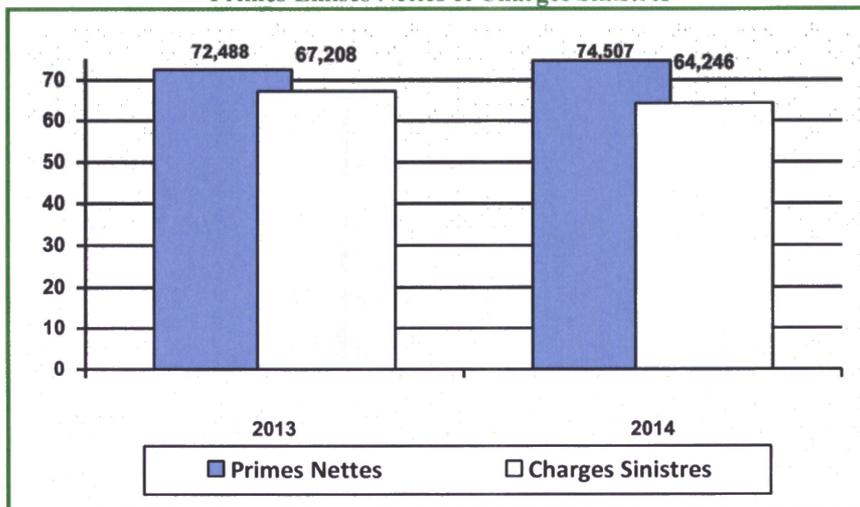
Les provisions pour sinistres à payer ont atteint 5,954 MD contre 5,321 MD en 2013, soit une évolution de 11,9%.

Les provisions mathématiques ont évolué de 17,32% pour s'établir à 36,446 MD contre 31,066 MD en 2013.

Assurance Groupe Maladie

Unité 1000 DT INDICATEURS D'ACTIVITE	EXERCICE		Evolution 2014
	2013	2014	
Primes Emises Nettes	72 488	74 507	2,8%
Sinistres Réglés	60 531	61 846	2,2%

Primes Emises Nettes et Charges Sinistres



L'assurance Groupe Maladie a enregistré un accroissement des primes émises de 2,8% pour atteindre 74,507 M \mathcal{D} contre 72,488 M \mathcal{D} en 2013.

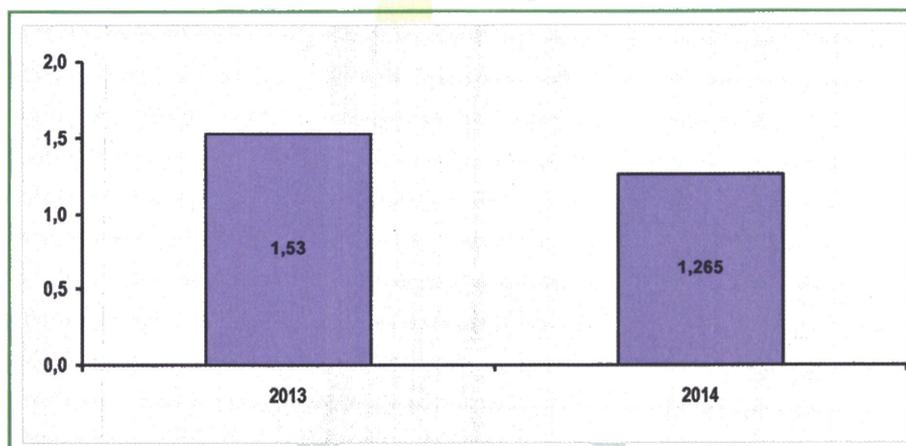
Les indemnisations de la branche totalisent 61,846 M \mathcal{D} contre 60,531 M \mathcal{D} en 2013, soit une augmentation de 2,17%.

Les provisions pour sinistres à payer affichent une baisse de 2,14% et s'élèvent à 20,934 M \mathcal{D} contre 21,391 M \mathcal{D} en 2013.

Gestion des dossiers Accidents de Travail

Unité '000 DT INDICATEURS D'ACTIVITE	EXERCICE		Evolution 2014
	2013	2014	
Sinistres Réglés	70	85	21,4%
Rentes Payées	1 460	1 180	-19,2%

Sinistres et Rentes Réglés



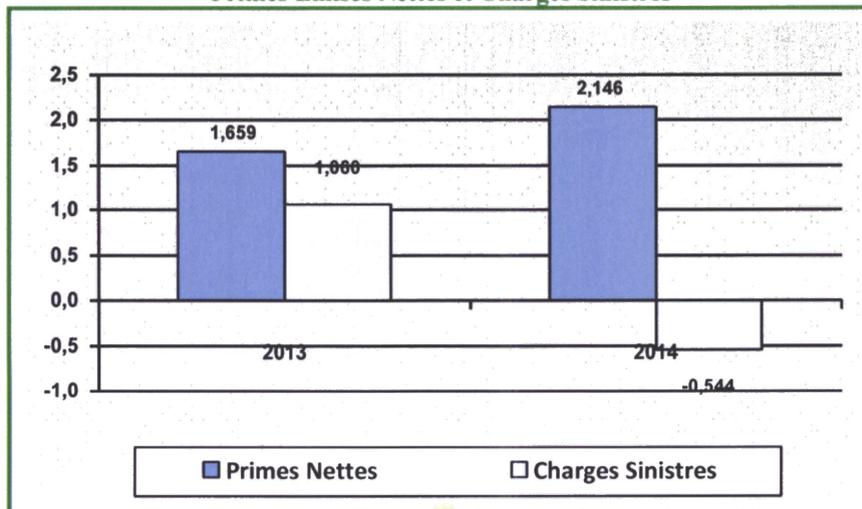
Les dépenses sinistres des dossiers accidents de travail affichent une augmentation de 21% atteignant 0,085 M \mathcal{D} en 2014 contre 0,070 M \mathcal{D} l'année précédente.

Les provisions pour sinistres à payer baissent de 1,42% et s'élèvent à 2,508 M \mathcal{D} contre 2,544 M \mathcal{D} en 2013, et les provisions mathématiques des rentes baissent aussi de 4,1% pour se situer à une valeur de 16,397 M \mathcal{D} contre 17,1 M \mathcal{D} en 2013.

Affaires Acceptées

Unité '000 DT INDICATEURS D'ACTIVITE	EXERCICE		Evolution 2014
	2013	2014	
Primes Emises Nettes	1 659	2 146	29,4%
Sinistres Réglés	725	792	9,3%

Primes Emises Nettes et Charges Sinistres



Les primes des affaires acceptées ont progressé de 29,4% pour s'établir à 2,146 MD contre 1,659 MD en 2013.

Les dépenses sinistres ont enregistré une évolution de 9,3% pour atteindre la somme de 0,792 MD contre 0,725 MD l'année précédente, et les provisions pour sinistres à payer ont baissé de 30,6% et s'élevaient en 2014 à 3,213 MD contre 4,627 MD en 2013.

B- LES CHARGES DE GESTION

Les charges de gestion de l'exercice 2014 ont atteint 72,5 MD soit une augmentation de 5,16 MD par rapport à l'exercice précédent (67 MD en 2013) et représentent 25,06% du chiffre d'affaires contre 25,91% en 2013.

LES CHARGES DE GESTION

Unité 1000 DT	Valeur		Evolution 2014
	2013	2014	
Rubrique			
Frais de Fonctionnement	56 620	50 774	-10,3%
% / Chiffre d'Affaires	21,80%	17,55%	
Commissions Dues	17 972	20 131	12%
% / Chiffre d'Affaires	6,91%	6,96%	
Autres Charges	-7 239	1 611	-122%
Total Charges de Gestion	67 354	72 516	7,7%
% / Chiffre d'Affaires	25,91%	25,06%	

C- LES PRODUITS FINANCIERS

Le total des placements financiers a atteint en 2014 une enveloppe de 671,349 MD contre 645,212 MD l'année précédente, soit une progression de 26,137 MD (+4,05%).

Quant aux revenus financiers, ils augmentent de 9,2% pour totaliser 40,172 MD contre 36,787 MD en 2013. Le taux de rendement est ainsi de 6% contre 5,7% en 2013.

LES REVENUS FINANCIERS

En 1 000 DT Type de Placement	Valeur		Evolution 2014
	2013	2014	
Revenus des Place. M.L. Terme	21 144	20 622	-2,5%
Revenus des Place. C. Terme	14 093	17 585	24,8%
Autres Revenus	1 550	1 965	26,8%
Total des Revenus	36 787	40 172	9,2%

D- RESULTATS DE L'ACTIVITE

En progressant de 65%, le résultat technique s'établit à 16,998 MD en 2014 contre 10,303 MD l'année précédente.

Parallèlement, le résultat net de l'exercice s'améliore en 2014 de 19% et s'élève à 22,299 MD contre 18,740 MD.

LES RESULTATS DE L'EXERCICE

Unité 1000 DT	2013	2014	Evolution 2014
Techniques Avant Réassurance	9 549	38 877	307,13%
Non Vie	11 806	38 895	229%
Vie	-2 257	-19	-99%
Résultat de la réassurance	753	-21 878	-3005%
Technique après réassurance	10 303	16 998	65%
RESULTAT NET	18 740	22 299	19%

E - RATIOS DE GESTION PRUDENTIELLE

E-1- ENGAGEMENTS TECHNIQUES ET ACTIFS DE REPRESENTATION

LES ENGAGEMENTS TECHNIQUES

En 1000 DT	Valeur		Evolution 2014
	2013	2014	
Engagements Techniques	512 593	535 852	4,5%
Dont Provisions Pour Sinistres A Payer	396 172	406 528	2,6%

Le total des engagements techniques se situe à 535,852 MD contre 512,593 MD en 2013, soit une évolution de 4,54% (+23,258 MD). Cette augmentation est générée par l'accroissement des provisions pour sinistres à payer de 10,356 MD, des provisions pour primes non acquises de 7,980 MD et des provisions mathématiques Vie de 5,381 MD.

LES REPRESENTATIONS

En 1000 DT	Valeur		Evolution
	2013	2014	2013
Total Des Représentations Nettes	688 879	718 484	4,3%
Taux De Représentation	134,39%	134,08%	

Les actifs admis en représentation des engagements techniques s'élèvent à 718,484 MD contre 688,879 MD en 2013, en évolution de 4,3%, soit un taux de représentation de 134%.

E-2- MARGE DE SOLVABILITE

MARGE DE SOLVABILITE

En 1000 dinars	2013	2014
Marge de solvabilité Réelle (Avt Résultat)	230 960	245 801
Marge de Solvabilité Réglementaire	50 628	56 387

En 2014, la société observe une augmentation de sa marge de solvabilité de 14,841 MD supplémentaire et représente 4,36 fois la marge de solvabilité réglementaire.

III. - LES ETATS FINANCIERS

BILAN AU 31 DECEMBRE 2014 (ACTIF)

Unité = 1 Dinar Tunisien

ACTIF		au 31/12/2014			au 31/12/2013
		Valeur brut	amortissements et provisions:	Valeur net	Valeur net
AC1	Actifs incorporels	3 868 344	1 790 056	2 078 287	336 952
AC12	Concessions, brevets, licences, marques	3 868 344	1 790 056	2 078 287	336 952
AC2	Actifs corporels d'exploitation	13 544 410	10 158 986	3 385 424	2 645 920
AC22	Autres installations, outillage et mobilier	13 544 410	10 158 986	3 385 424	2 645 920
AC3	Placements	696 318 932	21 553 472	674 765 461	628 126 736
AC31	Terrains et constructions	27 306 350	4 669 245	22 637 105	21 409 178
AC311	Terrains et constructions d'exploitation	20 872 192	3 153 141	17 719 051	16 442 777
AC312	Terrains et constructions hors exploitation	6 434 158	1 516 104	4 918 054	4 966 400
AC32	Placements dans les entreprises liées et participations	78 561 324	12 939 138	65 622 186	65 756 310
AC323	Parts dans les entreprises avec un lien de participation	78 561 324	12 939 138	65 622 186	65 756 310
AC33	Autres placements financiers	586 306 794	3 945 088	582 361 705	535 448 400
AC331	Actions, autres titres à revenu variable	33 509 332	3 278 788	30 230 544	29 171 485
AC332	Obligations et autres titres à revenu fixe	491 572 752	650 502	490 922 250	452 405 350
AC334	Autres prêts	9 230 622	15 799	9 214 823	7 027 231
AC336	Autres	51 994 088		51 994 088	46 844 334
AC34	Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	4 144 464		4 144 464	5 512 848
AC5	Part des réassureurs dans les provisions techniques	40 743 769	0	40 743 769	52 033 675
AC510	Provision pour primes non acquises	9 482 319		9 482 319	8 980 593
AC531	Provision pour sinistres (non vie)	26 669 134		26 669 134	39 578 544
AC541	Provision pour participation aux bénéfices et ristournes (non vie)	4 592 316		4 592 316	3 474 538
AC6	Créances	166 551 370	52 754 027	113 797 343	94 246 004
AC61	Créances nées d'opérations d'assurance directe	140 963 524	45 833 986	95 129 538	80 289 925
AC611	Primes acquises et non émises	18 719 437		18 719 437	17 315 125
AC612	Autres créances nées d'opération d'assurance directe	97 541 695	39 500 126	58 041 568	46 626 238
AC613	Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	24 702 392	6 333 860	18 368 532	16 348 563
AC62	Créances nées d'opérations de réassurance	17 872 054	6 321 783	11 550 271	5 759 400
AC63	Autres créances	7 715 792	598 258	7 117 535	8 196 678
AC631	Personnel	170 745	198	170 547	176 196
AC632	Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	5 062 986		5 062 986	6 009 700
AC633	Débiteurs divers	2 482 061	598 060	1 884 002	2 010 781
AC7	Autres éléments d'actif	45 782 959	0	45 782 959	61 250 984
AC71	Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	20 005 841		20 005 841	38 195 192
AC72	Charges reportées	3 993 283		3 993 283	3 522 135
AC721	Frais d'acquisition reportés	3 993 283		3 993 283	3 522 135
AC73	Comptes de régularisation Actif	20 846 842		20 846 842	18 519 461
AC731	Intérêts et loyers acquis non échus	19 651 591		19 651 591	16 976 808
AC732	Estimations de réassurance	287 000		287 000	60 400
AC733	Autres comptes de régularisation	908 250		908 250	1 482 252
AC74	Ecart de conversion	936 994		936 994	1 014 195
Total de l'actif		966 809 784	86 256 541	880 553 243	838 640 269

BILAN AU 31 DECEMBRE 2014 (PASSIF)

Unité = 1 Dinar Tunisien

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	31/12/2014	31/12/2013
CAPITAUX PROPRES:		
CP1 Capital social ou fonds équivalent	23 076 930	23 076 930
CP2 Réserves et primes liées au capital	142 402 794	140 648 824
CP3 Rachat d'actions propres	0	0
CP4 Autres capitaux propres	1 926 258	1 926 258
CP5 Résultat reporté	78 394 567	65 308 344
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	245 800 550	230 960 356
CP6 Résultat de l'exercice	22 298 868	18 740 071
Total capitaux propres avant affectation	268 099 418	249 700 427
PA2 Provisions pour autres risques et charges	3 572 000	1 412 000
PA23 Autres provisions	3 572 000	1 412 000
PA3 Provisions techniques brutes	535 851 654	512 593 355
PA310 Provision pour primes non acquises	65 615 556	57 635 930
PA320 Provision d'assurance vie	36 446 316	31 065 535
PA330 Provision pour sinistres (vie)	6 106 659	5 520 862
PA331 Provision pour sinistres (non vie)	400 421 455	390 651 102
PA340 Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)	237 887	230 957
PA341 Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (non vie)	10 323 807	9 616 108
PA350 Provision pour égalisation et équilibrage	242 000	242 000
PA360 Autres provisions techniques (vie)	0	0
PA361 Autres provisions techniques (non vie)	16 457 975	17 630 860
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	17 419 996	18 744 324
PA6 Autres dettes	49 049 921	49 870 188
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe	17 613 716	16 271 358
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance	9 599 867	14 070 868
PA63 Autres dettes	21 836 339	19 527 962
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	3 622 476	3 558 483
PA632 Personnel	4 827 028	4 255 575
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	5 673 414	4 752 815
PA634 Crédoeurs divers	7 713 420	6 961 089
PA7 Autres passifs	6 560 253	6 319 976
PA71 Comptes de régularisation Passif	5 226 841	4 990 170
PA711 Estimations de réassurance	0	0
PA712 Autres comptes de régularisation Passif	5 226 841	4 990 170
PA72 Ecart de conversion	1 333 413	1 329 805
Total Passif	612 453 825	588 939 842
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	880 553 243	838 640 269

ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2014

Unité = 1 Dinar Tunisien

		-	31/12/2014	31/12/2013
RTNV	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	.+/-	17 244 797	12 872 650
RTV	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie	.+/-	-246 596	-2 570 014
PRNT1	Produits des placements (assurance et/ou réassurance non vie)		58 129 843	50 000 605
PRNT11	Revenus des placements	+	37 972 899	34 965 708
PRNT12	Produits des autres placements	+		
PRNT13	Reprise de corrections de valeur sur placements	+	11 600 821	8 430 648
PRNT14	Profits provenant de la réalisation des placements	+	8 556 123	6 604 249
CHNT1	Charges des placements (assurance et/ou réassurance non vie)		16 062 358	13 905 472
CHNT11	Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt	-	1 320 570	1 282 355
CHNT12	Correction de valeur sur placements	-	13 043 670	11 572 826
CHNT13	Pertes provenant de la réalisation des placements	-	1 698 118	1 050 291
CHNT2	Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	-	28 072 693	24 299 299
PRNT2	Autres produits non techniques	+	108 424	2 696 073
CHNT3	Autres charges non techniques	-	2 280 000	1 402 739
Résultat provenant des activités ordinaires			28 821 417	23 391 804
CHNT4	Impôts sur le résultat	-	6 522 549	4 651 732
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts			22 298 868	18 740 071
PRNT4	Gains extraordinaires	+		
CHNT5	Pertes extraordinaires	-		
Résultat extraordinaire				
Résultat net de l'exercice		+	22 298 868	18 740 071

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE VIE AU 31 DECEMBRE 2014

Unité = 1 Dinar Tunisien

	Notes:	<u>Opérations brutes</u> 31/12/2014	<u>cessions et/ou</u> <u>rétrocessions</u> 31/12/2014	<u>Opérations nettes</u> 31/12/2014	<u>Opérations nettes</u> 31/12/2013
PRV1 Primes		9 536 701	227 755	9 308 946	9 860 640
PRV11 Primes émises et acceptées	+	9 536 701	227 755	9 308 946	9 860 640
PRV2 Produits de placements		3 366 567	0	3 366 567	2 604 776
PRV21 Revenus des placements	+	2 199 185		2 199 185	1 821 535
PRV22 Produits des autres placements	+				
PRV23 Reprise de corrections de valeur sur placements	+	671 857		671 857	439 194
PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements et de change	+	495 524		495 524	344 048
PRV3 Plus values non réalisées sur placements	+				
PRV4 Autres produits techniques	+	407		407	198
CHV1 Charge de sinistres		3 135 702		3 135 702	3 570 160
CHV11 Montants payés	-	2 549 905		2 549 905	2 658 089
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	+/-	585 797		585 797	912 072
CHV2 Variation des autres provisions techniques		5 380 780		5 380 780	7 120 742
CHV21 Provision d'assurance vie	+/-	5 380 780		5 380 780	7 120 742
CHV3 Participation aux bénéfices et ristournes		11 966		11 966	-25 052
CHV4 Frais d'exploitation		3 168 910		3 168 910	3 375 629
CHV41 Frais d'acquisition	-	1 725 341		1 725 341	1 843 555
CHV43 Frais d'administration	-	1 443 569		1 443 569	1 532 791
CHV44 commissions reçues des réassureurs	+	0		0	717
CHV5 Autres charges techniques	-	294 912		294 912	269 745
CHV9 Charges de placements		930 245		930 245	724 404
CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt	-	76 480		76 480	66 804
CHV92 Correction de valeur sur placements	-	755 419		755 419	602 885
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements	-	98 346		98 346	54 715
RTV résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie		-18 841	227 755	-246 596	-2 570 014

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE NON VIE AU 31 DECEMBRE 2014

Unité = 1 Dinar Tunisien

		<u>Opérations brutes 31/12/2014</u>	<u>cessions et/ou rétrocessions 31/12/2014</u>	<u>Opérations nettes 31/12/2014</u>	<u>Opérations nettes 31/12/2013</u>
PRNV1 Primes acquises		270 691 733	36 702 800	233 988 932	208 774 612
PRNV11 Primes émises et acceptées	+	278 671 359	37 204 527	241 466 832	215 633 138
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	+/-	-7 979 626	-501 726	-7 477 900	-6 858 526
PRNT3 Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	+	28 072 693		28 072 693	24 299 299
PRNV2 Autres produits techniques	+	630 178		630 178	389 931
CHNV1 Charge de sinistres		200 222 576	5 689 558	194 533 018	176 504 796
CHNV11 Montants payés	-	190 452 223	18 598 968	171 853 255	171 566 920
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	+/-	9 770 353	-12 909 410	22 679 763	4 937 876
CHNV2 Variation des autres provisions techniques	+/-	-1 172 885		-1 172 885	-1 823 234
CHNV3 Participation aux bénéfices et ristournes		5 232 082	1 459 156	3 772 926	512 254
CHNV4 Frais d'exploitation		39 165 669	7 903 514	31 262 155	29 841 197
CHNV41 Frais d'acquisition	-	15 706 974		15 706 974	14 121 381
CHNV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	+/-	-471 147		-471 147	-386 882
CHNV43 Frais d'administration	-	23 929 842		23 929 842	23 235 882
CHNV44 commissions reçues des réassureurs	+		7 903 514	7 903 514	7 129 183
CHNV5 Autres charges techniques	-	17 051 792		17 051 792	15 561 351
CHNV6 Variation de la provision pour égalisation et équilibrage	+/-				-5 172
RTNV résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	+/-	38 895 369	21 650 572	17 244 797	12 872 650

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2014

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Unité = 1 Dinar Tunisien		
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	-13 372 930	26 376 685
Encaissements des primes reçues des assurés	280 546 672	257 794 477
Sommes versées pour paiement des sinistres	-188 183 830	-177 270 013
Encaissements des primes reçues (acceptation)	2 880 995	3 663 745
Sommes versées pour paiement des sinistres (acceptation)	-1 545 986	-2 397 075
Commissions versés sur les acceptations	-736 370	-1 370 206
Décaissements des primes pour les cessions	-41 988 252	-38 923 105
Encaissements des sinistres pour les cessions	11 782 060	15 688 473
Commissions reçues sur les acceptations	8 743 383	9 869 906
Commissions versées aux intermédiaires	-18 856 643	-17 195 966
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-22 329 067	-21 321 595
Variation des dépôts auprès des cédantes	-246 222	240 250
Variation des espèces reçus des cessionnaires	-396 463	3 227 033
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-67 636 669	-24 065 531
Encaissements liés à la cession de placements financiers	21 382 119	15 954 877
Taxes et impôts versés au trésor	-43 834 893	-39 637 050
Produits financiers reçus	37 485 588	36 170 538
Autres mouvements	9 560 649	5 947 927
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-690 312	-7 309 830
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-4 589 037	-1 165 217
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation		-5 487 000
Encaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation		
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liés ou avec lien de participation	-3 000 014	-3 279 745
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liés ou avec lien de participation	6 801 412	2 622 132
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-4 126 109	-4 126 109
Encaissements suite à l'émission d'actions		
Dividendes et autres distributions	-4 126 109	-4 126 109
Variation de trésorerie	-18 189 351	14 940 746
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>	38 195 192	23 254 447
Trésorerie à la clôture de l'exercice	20 005 841	38 195 193

TABLEAU DES ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS AU 31 DECEMBRE 2014

Unité = 1 Dinar Tunisien	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013
Engagements reçus	7 119 833	6 194 728
cautions reçues	5 296 833	5 006 728
cautions agents généraux	1 823 000	1 188 000
Engagements donnés	2 002 220	5 305 505
cautions données	1 679 420	1 982 705
titres et actifs acquis avec engagement de revente	322 800	3 322 800

IV. – RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SOCIETE « ASSURANCES STAR » RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CLOS AU 31/12/2014

Messieurs les actionnaires,

1- En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la **Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR »** arrêtés au **31 décembre 2014**.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

2- Ces états financiers qui font ressortir un total net de bilan de **880 553 243** dinars et un résultat bénéficiaire de **22 298 868** dinars, ont été arrêtés par votre conseil d'administration qui est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des co-commissaires aux comptes

3- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nos rapports sur le contrôle interne font partie intégrante du présent rapport.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers

4- **A** notre avis, les états financiers sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la **Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances - STAR** ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre

2014, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

5- Sans remettre en cause l'opinion sans réserves ci-dessus exprimée, nous attirons votre attention sur les points suivants :

5.1- la société STAR a procédé en 2014 aux ajustements suivants :

- Estimation de la provision pour sinistres à payer au titre des sinistres corporels survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan (IBNR), en se basant sur les statistiques de nombre de dossiers ouverts durant les cinq derniers exercices, et le coût moyen des trois derniers exercices. Les IBNR comptabilisés par la compagnie s'élèvent à un montant de 55 936 mDT. L'actuaire désigné par la compagnie a certifié la suffisance de ces provisions.

- Pour les sinistres de nature « facultatif », la compagnie a recouru à l'application d'un coût moyen relatif à chaque garantie. Ce changement a affecté aussi bien le calcul des IBNR que la réévaluation des dossiers sinistre non mouvementés depuis leur ouverture.

La compagnie a utilisé la méthode de cadence des règlements à l'ultime. Ainsi, la provision pour sinistres à payer au titre des sinistres matériels survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan (IBNR) comptabilisée au 31/12/2014 est de 8 827 mDT contre 5 559mDT au 31/12/2013. L'actuaire désigné par la compagnie a certifié la suffisance de ces provisions.

Rapport sur d'autres obligations légales ou réglementaires

6- Nous avons procédé aux vérifications des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice et ce conformément aux normes internationales d'audit et aux lois en vigueur. Sur la base de notre examen nous n'avons pas relevé ou pris connaissance d'incohérences significatives dans ces informations pouvant contredire les états financiers de la STAR arrêtés au 31 décembre 2014.

7- Conformément à l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 et à l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons vérifié l'efficacité du contrôle interne. Nos observations et nos recommandations afférentes aux procédures administratives, financières et comptables ont été présentées à la Direction Générale dans un rapport distinct sous forme de lettre de direction.

Nous signalons que notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation et présentation des états financiers n'a pas révélé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

8- En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas relevé ou pris connaissance de faits qui nous laissent à penser que la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société n'est pas effectuée en conformité avec la réglementation en vigueur.

Fait à Tunis, le 15 avril 2015

Les co-commissaires aux comptes

■ P/ GSAudit&Advisory
Ghazi HANTOUS

■ P/ La Générale d'Audit et Conseil
Chiheb GHANMI

SOCIETE « ASSURANCES STAR »
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE 2014

Messieurs les actionnaires,

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes de **la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances - STAR**, et en application des dispositions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de s'assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient, selon les termes de l'article 200 du code des sociétés commerciales, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

A. Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

La direction générale de votre société ne nous a pas informés des nouvelles conventions conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2014

B. Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

En application de l'article 200 du code des sociétés commerciales, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

- La convention d'actionnariat avec la STB est encore en vigueur, la rémunération annuelle de la STB est de 11 000 dinars HT en 2014.
- La convention de bancassurance conclue avec la STB est encore en vigueur.

C. Rémunération des dirigeants

C1. Les obligations et engagements de **la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances - STAR** envers ses dirigeants tels que visés article 200 (nouveau) II§5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

1. La rémunération du Président Directeur Général est fixée dans le Procès Verbal du Conseil d'Administration du 13/01/2009. Cette rémunération englobe (sur une base de 12 mois) :

- a- Un salaire mensuel
- Salaire net mensuel de 7.500 DT
 - Cotisation sociale à la charge de l'employé 435 DT
 - Une retenu sur impôt sur le revenu de 3.328 DT
 - Charges sociales patronales de 656 DT
- b- Prime d'intéressement au titre de l'année 2013 et servie en 2014 :
- Prime d'intéressement nette de 30.004 DT
 - Une retenu sur impôt sur le revenu de 14.175 DT
 - Charges sociales patronales de 1.524 DT
- c- Les avantages en nature comportent :
- Une voiture de fonction et une voiture à usage familial ;
 - 500 litres de carburant par mois.
 - La prise en charge des frais de téléphone fixe pour un montant de 826 DT par an;
2. Le Directeur Général Adjoint a bénéficié au cours de l'exercice 2014 les salaires et des avantages suivants :
- a- Un salaire mensuel qui se détaille en :
- Salaire net mensuel de 4.733 DT
 - Cotisation sociale à la charge de l'employé 1.050 DT
 - Une retenu sur impôt sur le revenu de 2.124 DT
 - Charges sociales patronales de 1.502 DT
- b- Les avantages en nature suivants
- Une voiture de fonction;
 - 400 litres de carburant par mois.
3. La prise en charge des frais de Téléphone GSM pour Messieurs le Président Directeur Général et le Président Directeur Adjoint est d'un montant global de 1.893 DT pour l'année 2014 ;

Les obligations et engagements de la Société « **Tunisienne d'Assurances et de Réassurances - STAR** » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos au 31 Décembre 2014, se présentent comme suit :

	Directeur Général		Directeur Général Adjoint	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2014	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2014
Avantages à court terme	184 491	-	100 000	-
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-	-	-
Paiements en actions	-	-	-	-
TOTAL	184 491		100 000	

- c- L'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mai 2014 a fixé les jetons de présence à un montant forfaitaire annuel net de 7.200 Dinars par administrateur et par membre du comité permanent d'audit.

Le montant brut comptabilisé à ce titre s'élève respectivement à 86.400 DT et 8.977 DT.

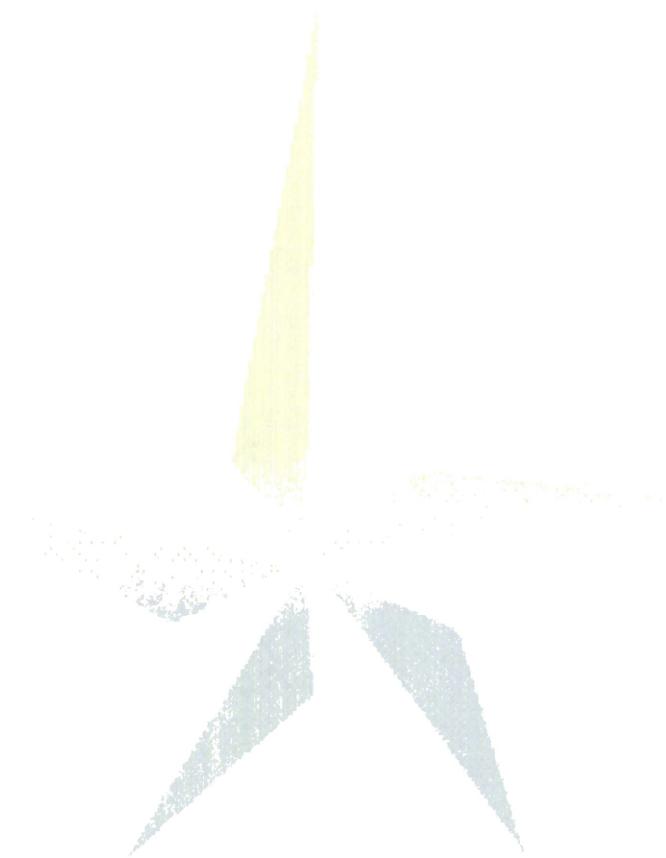
En dehors des conventions et opérations précitées, ainsi que celles considérées courantes et réalisées dans des conditions normales, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales

Fait à Tunis, le 15 avril 2015

Les co-commissaires aux comptes

■ P/ GSAudit&Advisory
Ghazi HANTOUS

■ P/ La Générale d'Audit et Conseil
Chiheb GHANMI



V. NOTES ANNEXES

Normalisation comptable

Les états financiers relatifs à la période allant du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2014, sont préparés par application de la loi 96-112 du 30 Décembre 1996 portant promulgation du système comptable des entreprises et conformément aux principes et méthodes comptables prévues par le décret 96-2459 portant promulgation du cadre conceptuel comptable.

L'évaluation, la comptabilisation et la présentation des divers postes des états financiers sont effectués conformément aux normes comptables sectorielles 26 ; 27 ; 28 ; 29 ; 30 et 31 relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ ou de réassurance (arrêté du ministre des finances du 26 juin 2000).

Les Evènements Importants Survenus Entre la Date de Clôture de l'Exercice et la Date à laquelle le Rapport a été Etabli

Aucun évènement important n'est survenu après la clôture de l'exercice.

Les changements des Méthodes d'Elaboration et de Présentation des Etats Financiers

Les méthodes d'évaluation adoptées pour l'arrêté des comptes de 2014 n'ont pas connu de changement par rapport à celles retenues pour l'arrêté des comptes de 2013.

Evolution de la société et de ses performances au cours des 5 dernières années

Nature des indicateurs	2010	2011	2012	2013	2014
1- Situation financière					
(en milliers dinars)					
a) Capital social	23 077	23 077	23 077	23 077	23 077
b) Autres capitaux propres	188 640	200 568	211 833	226 623	244 824
2- Opérations et Résultat					
(en milliers dinars)					
Chiffre d'affaires	215 381	203 627	236 524	259 962	289 336
Produits de placements nets	38 097	25 491	32 558	37 976	44 504
Provisions techniques	426 556	445 419	490 750	520 564	543 336
Résultat net	17 789	16 082	15 308	18 740	22 299
3- Effectif	597	607	640	649	661

Les Indicateurs Spécifiques par Secteur

Le chiffre d'affaires du marché des assurances a progressé de 9,9% en 2013. La STAR principal acteur du secteur, détient une part de marché en termes de primes émises de 18,35%.

L'exercice 2013 a supporté aussi des charges sinistres en évolution de 7,46% dont la part STAR est de l'ordre de 20% du total.

Les chiffres provisoires au 30/06/2014 montrent une augmentation des primes émises de 12,8%, ainsi qu'une évolution du volume des indemnités de 0,6%.

Evolution Prévisible et Perspectives d'Avenir

La société continue à consolider toutes les démarches déjà entamées en termes de modernisation des processus de gestion, d'amélioration des services rendus et d'instaurer une nouvelle approche du client. Les efforts déployés concernent :

- La poursuite du projet refonte du système d'information et de sa mise en œuvre.
- La poursuite de l'amélioration de notre politique d'animation du réseau.
- La finalisation du plan stratégique 2015 – 2019.
- La poursuite des travaux d'aménagement et de modernisation des locaux de la société.

PREVISIONS DE L'ANNEE 2015

Indicateurs (en Millions de Dinars)	Prévisions 2015	Evolution prévue	Observations
Activité Technique			
Primes émises Nettes	317	10,1%	
Charges Sinistres	224	5,2%	
Charges de Gestion	78	15,6%	24,7% du chiffre d'affaires prévu
Activité Financière			
Les Placements Financiers	684	0,2%	
Les Revenus Financiers	44	4,3%	
Ratios de Gestion Prudentielle			
Taux de représentation des engagements Techniques	134%		
Fonds Propres (Marge de Solvabilité Réelle)	264	+7,5%	4,3 fois la marge réglementaire

Activité en Matière de Recherches et Développement

Enrichissement en 2014 de la panoplie des produits innovants par le lancement d'un nouveau Produit « Slamet Errezek » qui couvre les risques techniques et Divers des professionnels.

2- PARTICIPATIONS

L'Activité des Sociétés dont elle assure le Contrôle

La STAR n'assure le contrôle d'aucune société

Les Prises de Participation ou les Aliénations

Désignation	Nombre de Participations	Valeur Brute au 31/12/2013	Acquisitions	Cessions	Valeur Brute au 31/12/2014	Valeur Nette au 31/12/2014
Actions des sociétés cotées en bourse	17	74 956 217	1 276 925	1 894 504	74 338 639	61 508 028
Parts et Actions dans les OPCVM	12	22 054 747	3 000 000		25 054 747	25 009 894
Autres Actions	51	12 677 271			12 677 271	9 334 809
Total	80	109 688 235	4 276 925	1 894 504	112 070 656	95 852 730

3-ACTIONNARIAT

Renseignements Relatifs à la Répartition du Capital et des Droits de Vote

DESIGNATIONS	Nbre d'Action	Montant	Tx Part.
PERSONNES MORALES			
ETAT TUNISIEN	891 720	8 917 200 000	38,64%
ETAP	438 832	4 388 320 000	19,02%
ETAT TUNISIEN	302 258	3 022 580 000	13,10%
SOCIETES TUNISIENNES NATIONALES	150 630	1 506 300 000	6,53%
GROUPAMA	807 693	8 076 930 000	35,00%
CTKD	127 500	1 275 000 000	5,52%
SOCIETES TUNISIENNES PRIVES	168 728	1 687 280 000	7,31%
STES D'ASSURANC.& DE REASSUR. ETRANGERES	129 253	1 292 530 000	5,60%
TOTAL 1	2 124 894	21 248 940 000	92,08%
PERSONNES PHYSIQUES et Divers	182 799	1 827 990 000	7,92%
TOTAL 2	182 799	1 827 990 000	7,92%
TOTAL GENERAL	2 307 693	23 076 930 000	100%

Informations sur les conditions d'accès à l'assemblée générale

Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent assister à l'Assemblée générale, sur justification de leur identité ou s'y faire représenter.

Les Assemblées générales (annuellement ou convoquées extraordinairement) se composent de tous les actionnaires possédant depuis quinze jours au moment de la convocation de l'Assemblée au moins cinq actions libérées des versements appelés.

Tous les propriétaires d'un nombre d'actions inférieur à celui déterminé pour être admis dans l'Assemblée peuvent se réunir pour former le nombre nécessaire et se faire représenter par l'un deux ou un membre de l'Assemblée.

Nul ne peut représenter un actionnaire à l'Assemblée s'il n'est lui-même membre de cette Assemblée.

Tout membre de l'assemblée qui veut se faire représenter par un mandataire, doit déposer son pouvoir au siège trois jours avant la réunion.

Toutefois, le Conseil d'Administration a toujours la faculté de réduire les délais et d'accepter les dépôts en dehors de ces limites.

Le Rachat d'Actions, Nature et Cadre Légal de l'Opération

Aucune opération de rachat n'a été effectuée au courant de l'année 2014.

4- ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'administration

Les administrateurs représentant l'Etat Tunisien sont nommés conformément aux lois et règlements en vigueur.

Les administrateurs autres que ceux représentant l'Etat Tunisien sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire sur proposition des représentants du capital privé, sauf en ce qui concerne les administrateurs représentant la capital non tunisien et qui peuvent ne pas être de nationalité tunisienne, les Administrateurs doivent être tunisiens, et tous doivent jouir de leur droits civils et politiques et n'avoir subi aucune condamnation à une peine afflictive ou infamante.

Les administrateurs qui, au cours de leurs fonctions cessent de représenter l'autorité ou l'organisme qui les a désignés, sont considérés comme démissionnaires et doivent être remplacés.

Principales délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale aux organes d'administration

Au cours de l'exercice 2014, aucune délégation n'a été accordée par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration.

Rôle de chaque organe d'administration et de direction

Conseil d'Administration

Nom et Prénom	Fonction	Mandat	Organisme représenté
M. Lassaad ZARROUK	Président		Etat Tunisien
M.Kamel ABDELJAOUAD	Administrateur	2014-2015-2016	Etat Tunisien (CGA)
Mme Najoua KHRAIEF	Administrateur	2014-2015-2016	Etat Tunisien (1er Ministère)
M.Abdelwaheb NECHI	Administrateur	2014-2015-2016	Etat Tunisien (STB)
M.Mohamed ROUAI / M. Mohamed SKIMA	Administrateur	2014-2015-2016	Etat Tunisien (BCT)
M. Christian COLLIN	Administrateur	2014-2015-2016	GROUPAMA SA
M. Dominique UZEL	Administrateur	2014-2015-2016	GROUPAMA SA
M. Jean François LEMOUX	Administrateur	2014-2015-2016	GROUPAMA SA
M.Habib KARAOULI	Administrateur	2014-2015-2016	GROUPAMA SA
Mme Cecile DAUBIGNARD	Administrateur	2014-2015-2016	GROUPAMA SA
M. Rached HORCHANI	Administrateur	2014-2015-2016	Actionnaire privé
M. Ezzeddine EL KADHI	Administrateur	2014-2015-2016	Actionnaire privé

Comités Spéciaux et Rôle de Chaque Comité

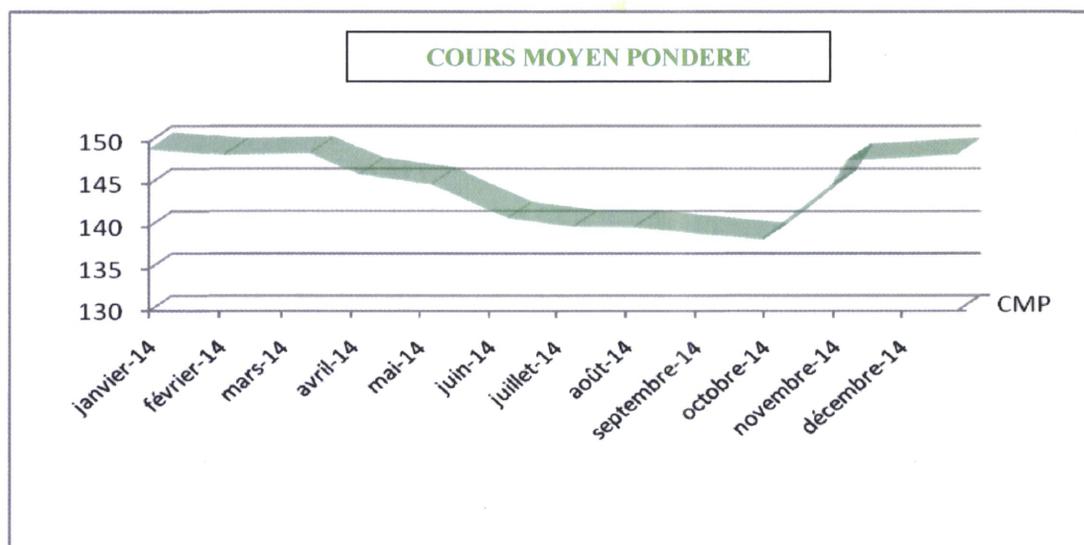
- **Comité de réflexion sur la stratégie commune** : composé de membres du Conseil d'Administration, ce comité examine les sujets relatifs à la stratégie, la planification et les objectifs de la société et leur suivi.
- **Comité d'audit** : composé de trois membres parmi les administrateurs et la structure d'audit interne, le comité veille au respect de la mise en place des systèmes de contrôle interne performant de nature à promouvoir l'efficacité, la protection des actifs, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et

réglementations. Il assure le suivi des travaux des organes de contrôle et propose la nomination des commissaires aux comptes.

- **Comité de placement** : composé de membres du Conseil d'Administration et des responsables de la direction financière, le comité arrête la politique de placement et examine les opportunités offertes sur le marché.

5- LE TITRE EN BOURSE

L'évolution du Cours de l'Action en Bourse Durant l'Exercice 2014



DONNEES BOURSIERES

En Dinars

COURS BOURSIER	2012	2013	2014
Le plus Haut	174,000	166,900	149,163
Le plus Bas	141,900	126,100	132,262
Au 31 Décembre	148,181	145,499	145,581

6- AFFECTATION DES RESULTATS

Bref rappel des dispositions statutaires concernant l'affectation des résultats

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportées des exercices antérieurs, et ce après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué, au titre de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social.
- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés.
- Les réserves statutaires.

Evolution des capitaux propres ainsi que les dividendes versés au titre des 3 derniers exercices

	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Réserve spéciale de réévaluation	Réserve pour réinvesti exonéré	Fond social	Réserves extraordinaires	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	total
Soldes au 31/12/2011 avant affectation	23 076 930	126 623 070	2 307 693	1 363 335	1 926 259	4 389 563	1 145 671	46 730 314	16 082 007	223 644 842
Affectation des résultats suivant décision de l'AGO du 20/06/2011						1 200 000		10 728 159	-11 928 159	0
Dividendes distribués									-4153 847	-4 153 847
Soldes au 31/12/2011 après affectation	23 076 930	126 623 070	2 307 693	1 363 335	1 926 259	5 589 563	1 145 671	57 458 473	0	219 490 994
Résultats de l'exercice 2012									15 308 047	15 308 047
Autres affectations						110 517				110 517
Soldes au 31/12/2012 avant affectation	23 076 930	126 623 070	2 307 693	1 363 335	1 926 259	5 700 080	1 145 671	57 458 473	15 308 047	234 909 558
Affectation des résultats suivant décision de l'AGO du 16/05/2013						1 500 000		9 654 199	-11 154 199	0
Autres affectations						204 646	1 804 328	-1 804 328		204 646
Dividendes distribués									-4 153 848	-4 153 848
Soldes au 31/12/2012 après affectation	23 076 930	126 623 070	2 307 693	1 363 335	1 926 259	7 404 726	2 950 000	65 308 344	0	230 960 356
Résultats de l'exercice 2013									18 740 071	18 740 071
Affectation des résultats suivant décision de l'AGO du 14/05/2014						1 500 000		13 086 223	-14 586 223	0
Autres affectations						253 970				253 970
Dividendes distribués									-4 153 848	-4 153 848
Soldes au 31/12/2013 après affectation	23 076 930	126 623 070	2 307 693	1 363 335	1 926 259	9 158 696	2 950 000	78 394 567	0	245 800 550

7 – CONTROLE DES COMPTES

Contrôle des comptes

Après avoir pris connaissance du rapport du contrôle interne rédigé par les commissaires aux comptes, le comité permanent d'audit s'est entretenu avec ces derniers sur les différentes recommandations et des mesures prises par les directions concernées. Ces investigations permettent au comité permanent d'audit de confirmer la fiabilité et la sincérité des états financiers présentés à l'Assemblée Générale Ordinaire.

Le comité a passé en revue l'avancement des missions réalisées par la direction audit interne.

8- GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

La Formation

Dans le cadre du plan de formation annuel qui vise le développement des compétences, l'enrichissement du savoir faire, l'acquisition de nouvelles connaissances et l'amélioration des méthodes de travail, diverses actions de formation ont été réalisées au courant de l'année 2014.

Ces actions ont touché la majorité des disciplines, gestionnaires et managers, informaticiens, techniciens de l'assurance, l'audit, le contrôle de gestion, le financier, le commercial, les ressources humaines, le juridique, la comptabilité et autres.

Le nombre de participations est de 292 en 2014 et ont concerné des séminaires en Tunisie et à l'étranger, des séminaires en intra et diverses autres actions de formation.

De même, la STAR a accueilli tout au long de l'année 2014, dans le cadre des stages pratiques sollicités par les établissements de l'enseignement supérieur et des écoles de formation professionnelle 240 stagiaires en plus des 59 saisonniers. Comme elle continue ses actions de parrainage des étudiants des cycles supérieurs.

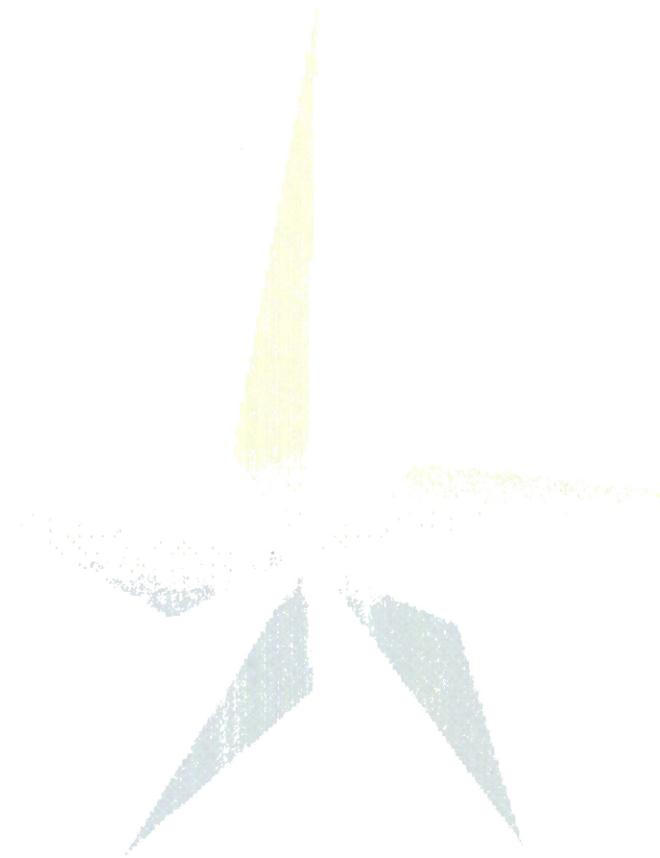
9- ELEMENTS SUR LE CONTROLE INTERNE

La STAR veille au respect du principe de séparation des tâches et d'incompatibilité des fonctions, d'autorisation d'engagements, de règlement et d'enregistrement.

Un système de recoupement des informations comptables et extracomptables est généralisé.

La direction audit interne veille à l'examen de l'efficacité du système de contrôle interne ainsi qu'aux recommandations pour son amélioration.

Le programme d'actions de la direction Audit interne est établi en fonction des priorités arrêtées par la direction générale et le comité d'audit et compte tenu des recommandations des commissaires aux comptes.



Mouvements ayant affecté les éléments de l'actif au 31/12/2014

DESIGNATION	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS								VCN AU 31/12/2014
	AU	ACQUISITION	CESSION	AU	AU 1/01/2014		AUGMENTATIONS		DIMINUTIONS		AU 31/12/2014		
	1/01/2014	2014	2014	31/12/2014	AMORT	PROVISION	AMORT	PROVISION	AMORT	PROVISION	AMORT	PROVISION	
ACTIFS INCORPORELS	2 019 255	1 849 089	0	3 868 344	1 682 304		107 753		0		1 790 057		2 078 287
LOGICIELS	1 875 004	1 849 089		3 724 093	1 573 065		72 741				1 645 806		2 078 287
DROIT AU BAIL	41 000			41 000	41 000						41 000		0
AUTRES ACTIFS	103 251			103 251	68 239		35 012				103 251		0
ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION	12 334 229	1 328 544	118 363	13 544 410	9 688 309		589 040		118 363		10 158 986		3 385 424
MATERIEL DE TRANSPORT	697 245	35 601	118 363	614 483	488 703		94 915		118 363		465 255		149 228
MMB	2 159 324	395 870		2 555 194	1 737 210		75 652				1 812 862		742 332
MATERIEL INFORMATIQUE	4 081 621	476 057		4 557 678	3 122 183		253 132				3 375 315		1 182 363
A.A.L	5 396 039	421 016		5 817 055	4 340 213		165 341				4 505 554		1 311 501
PLACEMENTS	647 830 397	756 143 971	707 655 436	696 318 932	4 143 856	15 559 806	506 402	13 669 209	53 124	12 259 489	4 597 134	16 956 338	674 765 461
TERRAINS ET IMMEUBLES BATIS D'EXPLOITATION ET HORS EXPLOITATION	25 520 033	1 845 098	177 081	27 188 050	4 143 856	66 999	506 402		53 124	13 188	4 597 134	53 811	22 537 105
PARTICIPATIONS AUX STES A OBJET FONCIER	118 300			118 300		18 300						18 300	100 000
PLACEMENTS DANS LES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION	77 219 826	3 142 639	1 801 141	78 561 324		11 463 516		10 752 054		9 276 432		12 939 138	65 622 186
AUTRES PLACEMENTS FINANCIERS	32 468 409	1 134 299	93 375	33 509 333		3 296 924		2 917 155		2 935 291		3 278 788	30 230 545
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES REVENU FIXE	453 055 852	574 300 000	535 783 100	491 572 752		650 502						650 502	490 922 250
PRET AU PERSONNEL	7 090 795	3 716 610	1 576 784	9 230 621		63 565				47 766		15 799	9 214 823
AUTRES	46 844 334	167 685 214	162 535 460	51 994 088									51 994 088
CREANCES POUR ESPECES DEPOSES	5 512 848	4 320 111	5 688 495	4 144 464									4 144 464

Résultat technique par catégorie d'assurance Non Vie au 31/12/2014

CATEGORIES	GROUPE	A.TRAVAIL	INCENDIE	RISQUES DIVERS	TRANSPORT	AVIATION	AUTOMOBILE	ACCEPTATION	TOTAL
PRIMES ACQUISES	74 292 825		16 072 468	18 622 482	8 269 078	4 699 137	146 567 602	2 168 141	270 691 733
Primes émises	74 506 828		15 391 940	19 961 478	8 197 630	4 640 597	153 826 939	2 145 947	278 671 359
Variation des Primes non acquises	-214 003		680 528	-1 338 996	71 448	58 540	-7 259 337	22 194	-7 979 626
CHARGES DE PRESTATION	-64 246 059	-642 126	-4 207 975	-9 575 026	-961 076	-101 727	-119 860 161	544 460	-199 049 690
Prestations et Frais payés	-64 702 981	-1 381 105	-13 410 764	-9 054 872	-2 029 613	-77 264	-98 926 583	-869 039	-190 452 221
Charges des provisions pour prestations	456 922	738 979	9 202 789	-520 154	1 068 537	-24 463	-20 933 578	1 413 499	-8 597 469
Solde de souscription	10 046 766	-642 126	11 864 493	9 047 456	7 308 002	4 597 409	26 707 441	2 712 601	71 642 042
Frais d'acquisition	-2 850 158		-879 711	-1 437 210	-502 738	-85 239	-9 426 801	-53 968	-15 235 826
Autres charges de gestion nettes	-9 856 436	-240 938	-1 656 117	-4 069 575	-1 414 277	-269 476	-22 054 762	-789 876	-40 351 457
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-12 706 594	-240 938	-2 535 828	-5 506 785	-1 917 015	-354 715	-31 481 563	-843 844	-55 587 282
Produits nets de placements	1 352 558	1 117 959	971 298	2 356 146	390 246	360 386	21 233 284	290 816	28 072 693
Participation aux résultats	-1 974 963		-981 986	-1 424 956	11 945	45 376	-897 657	-9 842	-5 232 083
Solde Financier	-622 405	1 117 959	-10 688	931 190	402 191	405 762	20 335 627	280 974	22 840 610
Part réassureurs /rétrocessionnaires dans les primes acquises	-483 181		-10 647 980	-11 734 672	-5 769 762	-4 211 233	-3 723 755	-132 217	-36 702 800
les prestations payés	308 143	33 387	11 722 483	3 708 883	2 480 864	65 859	208 064	71 284	18 598 967
les charges de provi. pour prestations	286 802	-27 071	-9 070 279	-2 997 393	-841 430	-192 113	-55 978	-11 948	-12 909 410
la participation aux résultats			702 556	534 032	222 568				1 459 156
Commissions reçues des réassureurs /rétrocessionnaires			1 966 969	1 949 301	1 779 774	192 737	1 999 580	15 153	7 903 514
Solde de réassurance / rétrocession	111 764	6 316	-5 326 251	-8 539 849	-2 127 986	-4 144 750	-1 572 089	-57 728	-21 650 573
Résultat technique	-3 170 468	241 211	3 991 726	-4 067 989	3 665 193	503 706	13 989 416	2 092 002	17 244 797
<i>Informations complémentaires</i>									
Provisions pour Primes non Acquises clôt	273 556		1 985 869	5 372 020	934 610	3 770 524	52 195 903	1 083 074	65 615 556
Provisions pour Primes non Acquises Réo	59 553		2 666 397	4 033 024	1 006 058	3 829 064	44 936 566	1 105 268	57 635 930
Provisions pour Sinistres à Payer clôture	20 934 203	2 508 119	8 386 139	32 902 046	2 357 468	2 425 944	327 694 423	3 213 114	400 421 456
Provisions pour Sinistres à Payer Réouvert	21 391 125	2 544 322	17 403 504	32 413 106	3 426 005	2 401 481	306 444 946	4 626 613	390 651 102
Autres Provisions techniques clôture	1 922 404	16 397 432	1 851 685	3 617 925	2 645 420	4 130	584 785		27 023 781
Autres Provisions techniques Réouverture	2 070 487	17 100 208	1 243 323	2 996 028	3 209 906	50 817	818 199		27 488 968